



« 30^{ème} GRAND PRIX D'AMIENS METROPOLE »

SAMEDI 17 et DIMANCHE 18 JUIN 2023

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue, ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical (fourni pour les joueurs étrangers) de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, (si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf) et s'être acquitté du droit de jeu fédéral et dont les index de jeu sont limités à :

- Messieurs 11.4
- Dames 14.4

Le nombre de joueurs sera limité à 144 dont un minimum de 33 dames. 14 wildcards seront à disposition de la Ligue de Golf des Hauts de France qui pourra en affecter une partie au Club.

Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisés, les joueurs seront retenus selon les règles en vigueur du Vadémécum fédéral 2023.

Forme de jeu :

Simple – Stroke-play sur 36 Trous pour les Messieurs et les Dames :

Samedi 17 Juin – Tour 1
Dimanche 18 Juin – Tour 2

Inscription :

Les engagements se feront, soit individuellement, soit par l'intermédiaire du club de licence, par courrier ou email (contact@golfamiens.fr). Le chèque correspondant au droit d'inscription libellé à l'ordre du Golf Club d'Amiens faisant office de confirmation d'inscription, sera à envoyer à l'adresse suivante :
Golf Club d'Amiens – RD 929 – 80115 Querrieu

La date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 02 Juin**. Si le champ des joueurs est incomplet, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date, retenus par ordre d'arrivée de leur inscription ; néanmoins ces joueurs doivent répondre aux critères établis dans le règlement.

Une liste des joueurs retenus sera publiée le **Mercredi 07 Juin**.

Le joueur inscrit accepte que tout ou une partie de son image (photos et/ou vidéos) soit enregistrée dans le cadre de sa participation en tant que joueur au Grand Prix et puisse être utilisée ou exploitée à des fins de communication par la Ligue de Golf des Hauts de France et par le club receveur (sites internet, réseaux sociaux, Live Facebook...).

Droit d'inscriptions :

- Joueur (se) adulte90 €
- Joueur (se) de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003).....65 €
- Joueur (se) de moins de 18 ans (nés en 2004 ou après).....50 €
- Membres du club.....20 €

Liste de départs :

Les listes des départs seront consultables sur le site @ du Club et sur le tableau officiel.

Marques de départs :

Les dames partiront des marques bleues et les messieurs des marques blanches.

Trophée du Grand Prix :

Le Trophée du Grand Prix d'Amiens Métropole sera gagné par le joueur ou la joueuse ayant réalisé le meilleur score brut, son nom sera gravé sur le Trophée et laissé au Club.

Remise des Prix des vainqueurs :

Elle aura lieu, aussitôt que les vainqueurs seront connus au clubhouse.

3 prix Brut Dames,

3 prix Brut Messieurs,

1 prix Brut U16 Mixte

Départage :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en « play-off trou par trou » sur les trous 14,18.

Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

Tableau officiel :

Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel.

Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Le règlement de l'épreuve comprend également les éventuels protocoles sanitaires définis par la FFGolf en vigueur à la date de l'épreuve.

Comité de l'épreuve :

Il est composé de :

- Frederic Soyez, arbitre.
- Sabine Bulant, OEC.
- Michel VANPOPERINGHE, Président du Golf Club d'Amiens

